

AR PREFECTURE

017-200041523-20200625-DEC284_2020-AU
Reçu le 25/06/2020

H A U T E



SAINTONGE

Subventions

Décision n° 284 / 2020

AB

**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES
DE LA HAUTE SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 28 du 17 avril 2014 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (point 1 : autoriser les demandes de subventions au profit de la Communauté des Communes de Haute Saintonge et approuver les plans de financement correspondants en conformité avec les autorisations budgétaires).

Le Président décide de signer un contrat n°2020/8917320 concernant l'hébergement d'un poste de conseiller Espace Information Energie du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Pour ce contrat, la Région nous attribue une subvention maximale de 19 200 €.

Fait à Jonzac,

Le 25 JUIN 2020

Le Président

Claude BELOT

**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge**
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex